



Demande d'inscription - **Cours de danse K-POP**

Ecrire en MAJUSCULE

Date de demande : le / / 20

NOM		Prénom	
Adresse postale		Date de naissance	/ /
Code postal		E mail	
Ville		Portable	
Coordonnées du parent responsable	Obligatoire si l'élève est mineur(e) Nom, prénom du parent, signature tel e-mail		

On n'a pas de COURS d'ESSAIE mais 30 euros juste pour un cours de temps en temps.

Test de niveaux : 35 rue des Chantiers 78000 Versailles
Le dimanche 14 septembre 2025 14h-15h30 (pour 8-13 ans)
Le dimanche 14 septembre 15h30 -17h30 (pour 12 ans - adulte)

***** 400 euros de remboursement ou déduction des impôts sur le Don de 600 euros *****
voir la fiche de don

Cours annuel pour Ado-Adultes / les Jeudis / Périodes scolaires						
Cocher	niveau	horaires	Lieu	1er cours	Nombre Mx	Tarif
	Débutant	Jeudi 18h-19h30	3, rue des Missionnaires 78000 Versailles	Le 18 septembre 2025	20	Don de 600€
	Intermédiaire	Jeudi 19h30-21h			20	Don de 600€

Cours annuel pour Ado-Adultes / les dimanches / Périodes scolaires						
Cocher	niveau	horaires	Lieu	1er cours	Nombre Mx	Tarif
	Enfant 8-11ans	Dimanches 13h30-14h30	3, rue des Missionnaires 78000 Versailles	Le 21/09/ 2025	20	Don de 600€
	Débutant	Dimanches 14h30-16h			20	Don de 600€
	Intermédiaire	Dimanches 16h-17h30			20	Don de 600€
	Avancé	Dimanches 17h30-19h			20	Don de 600€

Cours intensif / Périodes Vacances scolaires					
cocher	Périodes	niveau	horaires	Tarif	Lieu
	20-24 octobre 2025	Tous niveaux	18h-19h30	110,00 €	18 rue Edmé Frémy 78000 Versailles
	23-27 février 2026	Tous niveaux	18h-19h30	110,00 €	
	20-24 avril 2026	Tous niveaux	18h-19h30	110,00 €	



@ Si vous choisissez le 2ème cours comme coréen, calligraphie, histoire coréenne, Taekkyon et Hapkido(Art martial coréen) etc il faut la 2ème fiche d'inscription (2 inscriptions = 2 fiches d'inscription)

- * Nos salles de danse : il est formellement interdit aux élèves d'accéder dans la salle avant les professeurs.
- * Tenues : Jogging, legging , short ou pantalon de sport, t-shirt en coton ou de sport et port de baskets uniquement Tenues interdits : Matière en Jean, accessoires volumineux, etc.
- * Attitude et présence des visiteurs : Nous comptons sur vous pour être à l'écoute et respectueux des professeurs. A l'exception de la famille seuls les élèves sont autorisés à assister aux cours.
Vous nous autorisez à diffuser les vidéos tournées pendant le cours.
- * Durant le cours, il est interdit de danser une version différente de celle choisie par le professeur.
- * Santé : en cas de maladie physique et/ou psychique, merci de prévenir le professeur et la Direction de l'association.
- * L'association vous proposera de participer aux festivals coréens et des divers événements tout au long de l'année.

프로그램 취재 및 영상물 제작동의서 AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE

<p>본인()은(는) 본인의 자녀 ()이(가) 베르사유 한국문화 협회에서 주관하는 수업에 참가함에 있어, 교육 현장 공유와 기록을 위한 영상물 제작에 동의합니다.</p>	<p>Je soussigné(e) _____ autorise l'ACCV (Association Culture Coréenne de Versailles) à filmer et/ou photographier mon enfant _____ afin de partager et de sauvegarder les données précieuses des programmes d'apprentissage.</p>
<p>촬영목적 : 현장 공유와 향후 본 운영사업의 교육자료 및 결과물로 제작·배포</p>	<p>Le but de filmer : le partage des moments d'apprentissage, le support pour des futurs programmes d'apprentissage, et dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de l'ACCV.</p>
<p>활용처 : ACCV 홈페이지, SNS, 브로셔 등</p>	<p>L'usage : Le site internet de l'ACCV, SNS, brochures, etc</p>
<p>진행사항</p> <ul style="list-style-type: none">- 교육기간동안 참여자 대상 사진 및 동영상 촬영 등- 모든 촬영은 수업진행이나 활동에 전혀 지장을 주지 않는 선에서 진행- 촬영된 영상물은 비상업적인 용도로만 사용됨	<p>Les conditions :</p> <ul style="list-style-type: none">- Durant l'apprentissage, les photos et vidéos seront prises de tous les participants- Elles seront prises sans perturber l'apprentissage et les activités.- Elles seront utilisées uniquement dans le cadre non commercial.
<p>20 년 월 일 서명</p>	<p>Fait à : le / / 20 Signature des parents ou tuteur</p>



Don pour l'association

Chers amis, Chères amies

Vous pouvez soutenir l'Association Culture Coréenne de Versailles (ACCV) au travers d'un don qui sera déductible de vos impôts.
Voici les infos de www.impots.gouv.fr



Dons aux organismes d'intérêt général

Vous avez effectué des versements sous forme de dons à des organismes d'intérêt général. Il s'agit notamment des organismes suivants :

•œuvres ou organismes d'intérêt général présentant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, **culturel** ou concourant à la valorisation du patrimoine ou à la défense de l'environnement

Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 66% du total des versements dans la limite de 20% du revenu imposable de votre foyer. Portez case 7 UF de votre déclaration de revenus le montant des versements faits à des organismes situés en France.

-----2 moyens pour faire un don-----

1. Virement puis envoyez la fiche d'info personnelle par SMS au 06 35 77 94 94

Après la réception, on vous envoie le reçu fiscal directement par voie postale.

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	06159	00020210501	20	CCM VIROFLAY
Identifiant international de compte bancaire				
IBAN (International Bank Account number)			BIC (Bank Identification Code)	
FR76	1027 8061 5900 0202 1050 120	ASSOCIATION CULTURE COREENNE DE		CMCIFR2A
TITULAIRE DU COMPTE ► ACCOUNT OWNER			2 RUE LEO DELIBES 78000 VERSAILLES	

2. Par voie postale (plusieurs chèque possible)

Envoyez la fiche d'info personnelle et un ou plusieurs chèques datés et signés à l'ordre de ACCV, à l'adresse : ACCV, 2 rue Léo DELIBES 78000 Versailles

Après la réception, on vous envoie le reçu fiscal directement par voie postale.

-----La fiche d'info personnelle-----

écrire en MAJUSCULE

Nom		Date de naissance	
Prénom		E-mail	
Adresse postale		Portable	
Code postale		Montant de votre don	
Ville			

Au nom de l'ACCV, on vous remercie de votre soutien qui nous permet de faire rayonner la culture coréenne en France.



Règlement intérieur et les informations importantes avant l'inscription

A. Tous les informations

Regardez attentivement notre site internet **www.accversailles.com** pour être informé des horaires, dates, lieux, tarifs, date limite d'inscription, les informations générales etc.

mis à jour le 30 juin 2025

B. Inscription

Si vous avez décidé de prendre un cours, imprimez la demande d'inscription sur notre site internet, remplissez la en précisant les dates et les horaires, puis l'envoyez avec **un ou plusieurs chèques datés et signés à l'ordre de ACCV**, à l'adresse : **ACCV, 2, rue Léo DELIBES, 78000 VERSAILLES (faites une photo de votre fiche d'inscription avant d'envoyer)**

C. Annulation et remboursement

Le cours pourra être annulé si le nombre insuffisant. **Soyez attentif au message envoyé par l'ACCV concernant l'annulation du cours pour être informé de la modalité du remboursement.**

Type de cours	Mn	Mx
Cours de Coréen sur place (en ligne)	7(10)	30(50)
Cours de K-pop / conférencinéma	10	30
Cours de cuisine et Hapkido	5	12
Cours de l'histoire coréenne en ligne	5	200
Cours de Taekkyon et calligraphie	5	20

Important

@ En cas d'annulation de votre part

Par la loi associative, l'asso ne rembourse pas la cotisations des adhérents sauf le cas de justificatif de déménagement et de décès.

Malgré cette loi, par **le règlement intérieur**,

Date de demande de remboursement	Taux de remboursement
aucune présence au cours	100 %
en septembre et octobre	70 %
en novembre et décembre	50 %
en janvier et février	30 %
à partir de mars	0 %
En septembre et octobre sur votre don	100 euros

Mais vous pouvez tout à fait récupérer le reste en cours d'année par d'autres activités de l'asso ou pour l'année suivante avec accord de l'association.

@ En cas de problème de l'asso, l'asso peut rembourser la cotisation au prorata à la demande de l'adhérent si l'adhérent ne peut pas suivre le cours en cours d'année à cause de changement de lieu , horaire, etc , causé pas l'association .

D. Réduction exceptionnelle

- Le tarif du cours annuel pour les bénévoles de ACCV : 0 euro
- L'inscription en cours d'année : au prorata temporis.

E. La liste et la liste d'attente sont faites par ordre d'arrivée des inscriptions et selon la disponibilité des places.

F. Communication

L'association groupe les élèves dans **whatsapp** pour les informations utiles de cours, car les horaires, les lieux du cours, livre manuel etc, peuvent être modifiés brutalement. Donc les élèves et les parents des élèves mineurs doivent installer whatsapp au moment de l'inscription.

Toutes les personnes dans ce groupe sont en obligation de bien maintenir une bonne ambiance tout au long de l'année. En cas de contraire, le responsable a le droit d'expulser la personne concernée du groupe whatsapp.

G. Conditions pour être bénévole et ses obligations

- Agé(e) de plus de 18 ans
- Inscrit(e) à un cours annuel, au minimum (parent d'enfant inscrit au cours annuel peut devenir bénévole)
- Participer à la préparation de nos activités et être assistant pendant le cours et en dehors des cours (Festivals coréens à Versailles et dans des régions, Korea festival, fête de fin d'année, assemblée générale, etc..)

H. Conditions pour être stagiaires

- Agé(e) de plus de 14 ans
- inscrit(e) à un cours annuel de l'ACCV
- Participer aux plusieurs événements de l'ACCV

J. Don pour l'association

Faites un don de 600 euros pour notre association, vous serez remboursé 400 euros par le service des impôts. Ce don sera déclaré aux impôts et se servira utile pour améliorer la vie des adhérents. L'asso vous fera une attestation de votre don. On vous envoie un grand merci à l'avance !

***** Le montant de don ne sera pas remboursé. Mais, en cas de déménagement, on vous fera 100 euros de remboursement sur votre don *****